

Extrait du journal Innovation le journal

<http://www.innovationlejournal.fr>

Odeurs

un nez électronique pour mesurer les nuisances

- Journal - ENTREPRISE -

Date de mise en ligne : jeudi 14 juin 2007

Marie-Agnès Lubat

La société Odotech, spécialiste mondial de la mesure des odeurs, a mis au point un nez électronique capable d'identifier les causes des nuisances olfactives.

Plus qu'un nez, l'appareil a surtout la forme d'une boîte. Pourtant, cette technologie mise au point par la société Odotech, spécialiste mondial des odeurs, a véritablement des fonctions de « nez électronique ». « *C'est la seule technologie au monde capable d'identifier les causes de nuisances olfactives, de les analyser et d'en restituer des données objectives* » assure Philippe Micone, directeur du siège européen d'Odotech, basé à Lyon. Pour y parvenir, cet outil (appelé Odowatch et mis au point en 2001 par une équipe de 45 ingénieurs canadiens) combine les données d'odeurs aux données météorologiques.

« *On ne mesure pas les odeurs comme on fait une analyse chimique des polluants, prévient Odotech. L'odeur perçue découle en effet d'une interaction des composés organiques volatils* ». Il s'agit ainsi de hiérarchiser les sources odorantes. Combiné aux données météorologiques, cela permet de distinguer celles qui sont issues du site et celles qui, les jours de fort vent par exemple, peuvent provenir d'ailleurs.

Des bénéfices qui se font vite sentir

« *Les nuisances olfactives ne sont généralement pas toxiques car il n'y a pas de relation directe entre mauvaises odeurs et dangerosité. Par contre, elles ont un effet important sur la santé psychique des personnes* » constate Philippe Micone. Mais si les mesures ont un intérêt évident pour les riverains incommodés, les bénéfices ne tardent pas à se faire sentir aussi pour les entreprises.

« *En terme d'image, elles ont tout à y gagner en montrant qu'elles sont prêtes à résoudre le problème. Cela leur permet également de mettre en évidence les odeurs qui ne leur sont pas imputables. Et une fois les mesures réalisées, nous les conseillons sur les aménagements à engager* ».

Récemment, les centres de déchets et de traitement des boues industrielles de Lançon de Provence, en PACA, ont fait l'objet de mesures par Odowatch. Un millier d'habitants du Val-de-Sibourg, coincés entre décharge et autoroute, se plaignaient en effet de nuisances sonores et surtout olfactives importantes. En cause : l'autoroute, les camions, mais aussi les odeurs engendrées par le traitement des déchets. Airfobep et l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sont donc à l'origine de cette initiative.

« Pour le moment, ce nez électronique n'a été mis en place sur 15 sites en France alors que 2000 à 5000 sites d'enfouissement des déchets, d'équarrissage ou de compostage pourraient être concernés, note Philippe Micone Mais si nous avons choisi d'installer notre siège européen en France, c'est parce qu'il existe une véritable prise de conscience écologique des pouvoirs publics et des citoyens ».